

REJOINDRE HELORA

Découvrez tous vos avantages !

Les CHU HELORA regroupent **7 hôpitaux** répartis sur les régions du Centre, de Mons, du Borinage, de la Thudinie et de l'Ouest du Brabant wallon.

Avec **6000 collaborateurs**, tous métiers confondus et près de **1000 médecins**, HELORA représente l'un des plus gros employeurs de Wallonie.



VOTRE BIEN-ÊTRE NOUS IMPORTE

- **20 jours** de congés légaux + **4 jours** de congés sectoriels + **2 jours** de congés complémentaires pour toute personne en service au 1^{er} janvier (en fonction des prestations de l'année précédente)
- Des **congés d'ancienneté**, calculés sur base de la date d'entrée au sein des CHU HELORA :



1 jour à partir de 2 ans d'ancienneté | 2 jours à partir de 4 ans d'ancienneté
3 jours à partir de 8 ans d'ancienneté | 4 jours à partir de 12 ans d'ancienneté



- Une **durée forfaitaire de 10 minutes par jour presté** est accordée dans un «forfait vestiaire» aux personnes concernées (soignants, entretien ménager, ...). Ce forfait peut être cumulé par demi-jour, journée entière. Cela représente presque une semaine de congé en plus par an (modalités définies à respecter).
- La priorité donnée aux membres du personnel pour l'inscription de leurs enfants au sein d'une des **crèches associées** (sous réserve de place disponible)
- **Accueil extra-scolaire organisé pour vos enfants** au sein de la crèche Les Petites Canailles à Lobbes, de la MR/MRS Les Buissonnets à Saint-Vaast et de la MR/MRS Les Charriers à Mons
- **Parking** réservé au personnel sur la plupart de nos sites
- **Télétravail** jusqu'à 2 jours par semaine pour les métiers admissibles
- **Restaurant d'entreprise** sur la plupart des sites avec tarif préférentiel
- **Covoiturage** via l'application Carpool



IMPACT SUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

- **Pécule de vacances** (soumis aux conditions d'octroi).
- **Prime de fin d'année sectorielle**, sauf pour les contrats de remplacement (soumise aux conditions d'octroi).
- La possibilité de bénéficier d'une **assurance hospitalisation à un tarif très avantageux** (y compris le conjoint et les enfants)
- **Sursalaire de 15%** pour de nombreux métiers en cas de changement d'horaire à la demande de l'employeur 24h avant le début de la prestation
- Intervention dans le **remboursement des frais de transport travail/domicile**
+ 4% supplémentaire par rapport au secteur pour le transport en voiture travail/domicile
- 0,4415 euros par kilomètre pour les frais de mission en voiture (tarif en vigueur au 1^{er} juillet 2024)
- **Gratuité de l'abonnement annuel** TEC et SNCB
- 0,35 euros par kilomètre parcouru en vélo
- **Gratuité du ticket modérateur** pour la majorité des consultations sur les sites de l'ASBL, y compris le conjoint et les enfants (selon les règles du site).
- **Avantages** chez certaines enseignes (plateforme Benefits @Work)



FORMATION ET ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

- Nous avons à coeur de nous améliorer en permanence au travers des **formations internes, externes** ou encore par l'octroi de **congés éducation** qui permettent à nos collaborateurs une formation continue
- Un processus d'intégration des nouveaux collaborateurs
- Une **mobilité interne** dynamique au sein de l'institution
- Un **accompagnement managérial** sur mesure
- Une **politique bien-être** spécifique aux travailleurs



**N'ATTENDEZ PLUS POUR
NOUS REJOINDRE !**



www.helora.be

+HELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES